

Licence professionnelle Animation sciences, culture et société

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Animation sciences, culture et société. 2014, Université de La Réunion. hceres-02038524

HAL Id: hceres-02038524

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038524>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Animation sciences, culture et
société

de l'Université de la Réunion

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : La Réunion

Établissement déposant : Université de la Réunion

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Animation sciences, culture et société

Secteur professionnel : SP8-Services aux collectivités

Dénomination nationale : SP8-2 Développement et protection du patrimoine culturel

Demande n° S3LP15000 8709

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université de la Réunion – IUT – Département *Génie biologique* - Saint-Pierre (974).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle (LP) *Développement et protection du patrimoine culturel*, spécialité *Animation sciences culture et société* portée par le département *Génie biologique* de l'IUT de Saint-Pierre de la Réunion est une formation très récente ouverte en 2011 qui a donc diplômé une seule promotion de 11 étudiants. Unique dans son périmètre régional, elle est aussi exceptionnelle dans l'offre de formation française puisque seule l'Université de Tours propose un équivalent de cette LP.

Les étudiants recrutés sont potentiellement issus de BTS ou de DUT, de L2 scientifique. En 2012, trois étaient issus de DUT, 1 de L2, 2 étudiants avaient validé des acquis et 5 avaient suivi un autre cursus parmi lesquels 3 étaient issus de Masters. Ils se spécialisent en L3 dans le domaine de l'animation et de la médiation scientifique, en relation avec la protection du patrimoine naturel et industriel. Les compétences acquises dans le centre de formation les destinent à devenir animateur scientifique, animateur environnement, médiateur scientifique et du patrimoine naturel, technique ou encore industriel, coordinateur scientifique ou pédagogique.

La formation est accessible en formation continue aux salariés en activité ainsi qu'aux salariés avec une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans les secteurs concernés. La formation est ouverte en formation initiale mais la totalité de la promotion se répartit entre contrats de professionnalisation (8) et en formation continue (3). Il est fait mention d'une adaptation de la maquette sans que celle-ci ne soit détaillée dans le rapport.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette spécialité a diplômé la première cohorte de 11 étudiants, en 2012, avec 100 % de réussite. Elle répond d'une part aux besoins de diversification des parcours des étudiants diplômés du DUT *Génie biologique* mais recrute au-delà, y compris en métropole, ce qui tend à montrer l'attractivité de la formation et d'autre part, à la structuration d'un marché de la médiation scientifique et culturelle, lié au secteur touristique ainsi qu'à la vitalité démographique de l'île. Elle semble avoir trouvé toute sa place en territoire réunionnais.

Les enseignements s'articulent autour de sept unités d'enseignement (UE) qui permettent aux étudiants, après une période de mise à niveau, d'acquérir une base de culture scientifique et technique, des compétences méthodologiques en matière de médiation et de communication, de gestion de projet, depuis les aspects juridiques jusqu'à la commercialisation. Les projets tuteurés, l'un conduit en groupe, le second individuel, ainsi que la période réglementaire de stage, permettent la mise en pratique des savoirs et savoir-faire acquis dans le centre de formation auprès des structures d'accueil, lesquelles sont souvent partenaires de la formation.

Une enquête menée par le Centre de culture scientifique technique et industriel (Sciences Réunion) labellisé par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche fait état de la nécessité de former sur l'île des professionnels polyvalents spécialisés dans les domaines de la conception, du développement et de l'animation d'ateliers pédagogiques et d'expositions, particulièrement autour des Sciences de la vie et de la terre. Le nombre et la qualité des structures partenaires appuient les résultats de l'enquête. Le taux d'insertion professionnelle des diplômés, s'élevant à 100 % des réponses du suivi de cohorte, soit 91 % des diplômés, ne fait que confirmer que la mise en place de la spécialité de LP répond à des besoins du secteur professionnel, tous les étudiants s'inscrivant dans un cursus en alternance ou en contrat de professionnalisation.

L'exposé des statistiques, au demeurant excellentes, aurait mérité qu'on lui adjoigne la nature des contrats afin de mieux mesurer la structuration du marché professionnel dans ce secteur émergent mais aussi, dans un contexte de crise économique et de baisse structurelle des budgets publics en matière de culture.

Il est fait mention du pilotage de l'équipe pédagogique qui semble se confondre avec la responsabilité de la formation. Elle est assurée par un directeur des études et un adjoint en liaison avec un gestionnaire administratif. Le faible effectif, 11 étudiants pour la 1^{ère} promotion, et dont le plafond est fixé à 14, ne nécessite probablement pas le déploiement d'une équipe d'encadrement plus développée. Toutefois, ainsi que l'ordonnent les dispositions réglementaires, la mise en place d'un conseil de perfectionnement est prévue sans que ne soient précisées ses missions.

L'encadrement pédagogique montre l'implication de l'équipe en place (106 heures). Les professionnels sont fortement investis (290 heures, soit environ un tiers des enseignements) : apportant leurs compétences dans ce qui définit le cœur de métier, ils contribuent au recrutement et au suivi des étudiants, à l'élaboration de la maquette pédagogique, au montage des projets.

On peut s'interroger sur les contenus de l'UE 3.4 : on ne peut prétendre maîtriser les outils multimédia en 45 heures, tout au plus acquérir une culture digitale indispensable alors que le numérique se développe de manière galopante dans ce secteur de la médiation scientifique et culturelle.

Le suivi des étudiants est décrit de manière très sérieuse depuis leur recrutement jusqu'à leur insertion professionnelle avec des modalités de contrôle des connaissances précises qui font état d'évaluations régulières et variées, centrées sur les pratiques professionnelles. Le placement des diplômés dans les structures partenaires affiche que la maquette pédagogique a été fondée sur les besoins d'un marché auquel elle sait répondre.

- Points forts :

- Fort ancrage territorial et capacité à anticiper et à accompagner les besoins d'un secteur économique particulier.
- Professionnaliser hors concours le monde de la médiation culturelle et scientifique dans le bassin d'emploi.

- Point faible :

- Centrage ilien qui pourrait nuire à la mobilité des diplômés.

- Recommandations pour l'établissement :

L'équipe pédagogique pourrait utilement présenter les critères d'évaluation de la formation, ainsi que les retours faits par les étudiants. Cette démarche pourrait être celle fixée par le conseil de perfectionnement, dans le but d'organiser une aide au pilotage de la spécialité.



Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS RELATIVES AU RAPPORT D'ÉVALUATION AERES
LICENCE PROFESSIONNELLE DÉVELOPPEMENT ET PROTECTION
DU PATRIMOINE CULTUREL**

L'Université de La Réunion n'entend formuler aucune observation sur ce rapport.


Le Président
Pr Mohamed ROCHDI